

Masseurs-kinésithérapeutes : un guide pour accompagner la fin de carrière



© 2026 Les Echos Publishing

La fin de carrière est un moment important sur les plans personnel, administratif et financier. Pour accompagner les kinés dans la préparation de cette transition vers la retraite, le Conseil national de l'Ordre a réalisé un guide et [une infographie](#) qui leur donnent des informations et leur délivrent des outils tenant compte de la diversité des statuts juridiques, qu'ils soient salariés, libéraux, mixtes ou fonctionnaires. Toutes les démarches à entreprendre, les ressources à connaître et les dispositifs d'aide disponibles y sont détaillés.

Des aménagements possibles

Il est, par exemple, rappelé que la demande d'ouverture des droits à la retraite doit être effectuée 4 à 6 mois avant la date de départ choisie (9 mois en cas de retraite anticipée pour carrière longue). Ou encore que des aménagements sont possibles dans le cadre d'une retraite progressive pour continuer à exercer à temps partiel, d'un cumul emploi-retraite ou d'un départ à l'étranger pour vivre sa retraite hors de France. Sont également abordées les questions concernant la radiation à l'Ordre ou encore celles relatives à la conservation des dossiers de patients.

Pour consulter le guide : www.ordremk.fr

© 2026 Les Echos Publishing